

Les études de droit.

Par **préjuris**, le **10/06/2009** à **00:43**

Bonsoir à tous!

Alors je me présente : élève de première S indécis quant à son avenir Image not found or type unknown

Déjà je voudrais prévenir que j'ai consulter l'index sur la partie "orientation" et n'ai rien trouvé qui se rapproche à mon cas. De plus je préfère des réponses plus personnalisés si je puis dire!

Pour compléter ma présentation et vous aider à répondre à mes questions je vais un peu vous expliquer mon "profil" scolaire :

Je suis un élève assez moyen (environ 11.5 à 12 de moyenne) de première S mais mon gros défaut est que je ne fais strictement rien. En effet je suis complètement blasé par le système scolaire du collège-lycée (qui quoi que l'on dise est exactement le même à peu de choses près), je n'aime pas du tout ce que je fais au lycée et c'est là une des raisons pour lesquelles je n'arrive pas à me mettre au boulot. Image not found or type unknown

J'ai envi de changer d'air, d'étudier quelque chose de nouveau et qui m'intéresse. J'ai tout d'abord pensé à des formations courtes du genre BTS-DUT à cause de mon incapacité à me mettre au travail mais je sens que si mes études m'intéressent je pourrais peut être m'y mettre et faire des études supérieures plus "poussées" que celles sus-citées.

J'ai donc pensé aux études de droit qui m'ont l'air très intéressantes et enrichissantes. Mais malheureusement je ne saurais jamais si elle le seront vraiment (pour moi Image not found or type unknown) avant d'y être.

Après des recherches sur internet, beaucoup de choses me font peur, d'où mes questions :

1) certains sites internet (Onisep par exemple) annoncent que pour faire des études de droit il faut avoir une grosse capacité de travail avant même d'y être. Alors que comme je l'ai racontés un peu plus haut, je ne l'ai toujours pas et j'espère l'acquérir au cours de mes études supérieures (le plus vite possible biensur). Pourrais-je m'en sortir malgré tout?

2) Ces mêmes sites internet disent qu'il faut également un très bon niveau en français, que je n'ai pas. Je suis en effet faible en français, je sais bien m'exprimer mais j'ai des problèmes pour former un plan à mes commentaires par exemple. Mais surtout je trouve assez "inutile" d'étudier un poème de Baudelaire ou un roman Mme de La Fayette Image not found or type unknown
Même question qu'au premier.

Je vais m'arrêter, mon message devenant un peu trop long et peut être "barbant" Image not found or type unknown

Je poserai certainement d'autres questions au fur et à mesure de vos réponses qui je l'espère m'aideront beaucoup.

Merci d'avance pour vos réponses et bonne nuit à tous! Image not found or type unknown

Par **[Neith]**, le **10/06/2009 à 01:11**

Je répond à ton message comme ton profil correspondait au mien en sortant du lycée. Pour ce qui est de la maîtrise du français, il faut bien évidemment maîtriser au mieux notre belle langue de Molière. Mais bon, j'ai lu ton message, tu as l'air de savoir écrire sans faute (sauf erreur d'inattention de ma part qui serait peu étonnant à l'heure là...). Cette année en L2, j'ai été attéré de fautes énormes que font des étudiants pourtant ayant passé la premier écrémage de la L1. De plus, tu acquierera un vocabulaire juridique indispensable pour pratiquer les divers exercices au faire et à mesure, ce qui te seras normalement enseigné à la fois en cours mais également repris en TD. Donc, je pense que tu peux t'en sortir correctement.

Deuxièmement, je dirais que les études de droit n'ont absolument rien à voir avec ce que tu as pu voir au lycée, bien sur il y a du droit partout, en histoire par exemple, avec les différentes républiques, que tu reverras en droit constitutionnel en première année etc...

Concernant la puissance de travail, j'étais comme toi au Lycée, je n'ai pas foutu grand chose pour au final m'en sortir avec un BAC ES avec mention. Encore une fois, la fac n'a absolument rien à voir avec le lycée, une heure de cours d'amphi réclame plusieurs heures de travail personnel, les TD à préparer nécessitent plusieurs heures de préparation en exploitant toutes les sources possibles etc...

La méthodologie apprise en étude primaire ne sert plus à grand chose non plus bien que certains exercices s'en inspire un peu comme la dissertation et le commentaire, mais qui dans la forme tant que dans le fond n'ont plus grand chose à voir.



Après le danger avec le droit, et j'ai vu le cas autour de moi à travers mes deux misérables petites années, le droit ça plait ou ça plait pas. A toi de t'intéresser aux matières, elles ne viendront pas te chercher. En droit, en tout cas en ce qui me concerne, il faut parfois s'accrocher pour comprendre mais surtout pour retenir certaines choses. Quoi qu'en première année c'était simple, par rapport à la seconde.

Enfin voila, en tout cas en ce qui me concerne ce que j'en pense, libre aux "confrères" de corriger ou de compléter mes dires s'ils s'avèrent inexacts ou ne reflètent pas leur vision de ces études.

En tout cas, bon courage pour le bac.

Par **doui**, le **10/06/2009 à 04:39**

si ça peut te rassurer, j'avais l'impression de rien foutre en 1^{ère}S (enfin c'était pas que

l'impression vu que j'ai eu avis de redoublement en 1^{ère} S (enfin c'était pas que ), Aujourd'hui je suis en L3 :roll:

(j'espère bientôt M1) et j'ai toujours pas l'impression de bosser sérieusement . Tous 

:lol:

les ans je me dis : l'an prochain je m'y mets à fond Image not found or type unknown

... enfin bon si je suis arrivé là c'est que j'ai objectivement le niveau, et si tu tournes à 11,5-12 en 1ère S, quelque soient les efforts (non) fournis, tu as les capacités de réussir en droit. Je dis pas qu'il faudra pas augmenter la charge de boulot (ça me paraît inévitable si tu fous

vraiment rien en ce moment Image not found or type unknown) mais en tout cas tu as les capacités Image not found or type unknown. Si tu

accroches à la matière ça viendra tout seul ... sinon faudra te forcer ou te réorienter (c'est pas un drame non plus, et avec un bac S tu peux faire un peu ce que tu veux).

Pour le français je te rassure, pas besoin d'avoir la fibre littéraire. Il faut surtout un bon niveau d'expression, une bonne structure, et le reste c'est bonne capacité d'analyse + bonne mémoire. Ca reste des commentaires et des dissertes, mais le fond n'a rien à voir (ni la forme

en fait Image not found or type unknown), tout comme une disserte ou commentaire de français n'a rien à voir avec une disserte/commentaire d'Histoire-Géo.

Bref c'est ta compréhension de la matière qui sera le facteur numéro 1, et ça tu peux pas savoir avant d'être plongé réellement dans le bain des études juridiques. Tu peux avoir un aperçu en assistant à des cours (en général l'entrée des fac n'est pas filtré), voir feuilletant des manuels (mais je te déconseille pour une 1ère approche de vraiment lire)

ps: écoute pas trop les conseillers d'orientation et autres sources très généralistes qui n'y connaissent pas grand chose aux études de droit à part les clichés, il vaut mieux te renseigner comme tu le fais ici auprès des étudiants voir des prof de droit. Par exemple, je sais que ça n'est pas vraiment comparable, mais perso je trouve pas que droit ce soit plus difficile que des études scientifiques. Donc une capacité de travail oui, mais pas plus que si t'allais faire médecine, prépa ou même fac de maths ou physique/chimie.

Par **A.laure**, le **10/06/2009** à **08:06**

Quand j'étais en Première S j'avais le même profil que toi, en fait j'ai saturé au niveau des sciences c'était pas mon truc, donc pas trop motivée..

Pour ce qui est de la capacité de travail, je l'avais pas vraiment au lycée mais je l'ai acquis après car je trouvais les études intéressantes (encore qu'en première année certaines matières étaient lourdes.. :s). Donc ne t'en fait pas trop pour ça.

En ce qui concerne le Français si tu fais un minimum gaffe à l'orthographe ce sera un bon début! Pour le reste, j'étais pas douée pour deux sous en dissertation mais tu retravaillera la méthodologie en TD et ça viendra tout seul..

Pour le reste, je trouve que Neith a bien résumé la situation

:)

Image not found (ca plaît ou ca plaît pas)

Par **Stigma**, le **10/06/2009** à **13:08**

Mon conseil : si les sciences ne te plaisent pas, change de voie !

J'ai fait une CPGE après un bac S : j'ai abandonné en fin d'année. Puis je me suis dit "tentons la fac de sciences" : je ne suis allé en cours qu'un mois. En gros, j'ai perdu deux ans avant de

m'apercevoir que je détestais les sciences Image not found or type unknown

Pour ce qui est du français : tu m'as l'air de bien t'exprimer et sans fautes d'orthographe, ça suffit largement pour le droit. La dissertation de français et les devoirs de droit n'ont pas grand chose à voir. J'irais même jusqu'à dire que les scientifiques sont un peu avantagés en droit, puisqu'il s'agit d'exposer logiquement des idées et d'être concis.

En revanche, pour le méthode de travail, c'est assez compliqué de s'y mettre si, comme moi à l'époque (et comme beaucoup de lycéens de S), tu parviens à maintenir une moyenne de 11/12 sans bosser ! Perso, je n'ai eu (enfin) de bonne méthode de travail qu'après deux redoublements à la fac ! Mais je crois que ça vient avec la motivation... quand une matière te plaît, t'as envie de la travailler (et faut dire ce qui est : en L1, et L2, un peu moins en L3, y'a un wink).

risque de trouver que ce qu'on fait est un peu rébarbatif) Image not found or type unknown

Edit : bon, il semblerait que je n'ai fait que répéter ce qui s'est dit plus haut, comme quoi on

est un certain nombre à être dans la même situation Image not found or type unknown

Par **préjuris**, le **10/06/2009** à **13:30**

:))

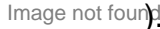
Merci pour vos réponses, elles sont complètes et m'aident beaucoup! Image not found or type unknown

Alors pour résumer un peu : la fac de droit et le lycée sont tellement différents que l'on ne peut pas comparer notre niveau au lycée à celui que l'on aura à la fac. De plus le travail vient au fur et à mesure des études supérieures (si l'on décide de s'y mettre bien sûr). Ai-je bien compris vos propos? Pour ce qui est des sciences "stigma", j'ai un peu choisit la S par défaut. en seconde j'avais 15 de moyenne, les félicitations à tous les trimestres et étais le meilleur de ma classe sans ouvrir un cahier alors que d'autres bossaient comme des malades et avaient 11-12 donc je me considérait comme un bon élève. De plus mon niveau en français est trop faible pour L et je n'aime pas du tout ce qu'on fait en ES donc voila...

J'ai d'autres questions :

1) Combien a-t-on d'heure de cours par semaine? (jour?)

2) Sur le site "l'étudiant", il y a l'interview d'une élève en fac de droit, et elle explique qu'il y a un rythme d'enfer, qu'elle n'arrive même pas à voir son copain une seule soirée! Cela me fait assez peur quand même, je peut me mettre au travail si le droit m'intéresse, mais il me faut quand même mes heures de temps libre où je peux sortir, voir ma copine, regarder des films etc... Les propos de "[Neith]" ainsi que ceux de certains sites et ouvrages sur la question m'alarme aussi car on dit (en général) que pour 1 heure de cours d'amphi il faut 2 heures de travail personnelle, cela veut dire que si on a 20 heures de cours en amphi dans la semaine, il faut 40 heures de travail perso par semaine plus les heures de préparation des TD? ça ferait ~~40~~ ⁵⁰ heures.

à peu près 7 heures de travail perso par jour (). Cela me paraît un peu gros et

j'espère que ce n'est pas la réalité.

D'où ma question, peut-on avoir des loisirs, voir sa copine, sortir normalement pendant les études de droit?

3) J'habite dans le Nord, et j'aimerais me rapprocher de ma copine, c'est à dire étudier à Paris. Cela me permettra en plus de changer d'air, ce dont j'ai besoin. Est-ce facile de s'inscrire et de rentrer dans une université parisienne? Il paraît que l'ambiance y est pas top top? Facile de trouver un logement ou c'est le parcours du combattant?

Voilà voilà, d'autres questions me viendront sûrement à l'esprit.

Merci d'avance pour vos réponses!

Par **Stigma**, le 10/06/2009 à 13:41

Je dirais environ 27 heures en moyenne par semaine, à vue de nez.

Pour ce qui est de la part de travail personnel :

En L1, j'ai raté tout un semestre de cours et j'ai eu mon année en bossant uniquement pendant une ou deux semaines avant les exams. Evidemment, ce n'est pas un exemple à suivre du tout : c'était dû à un problème de santé. Mais c'est pour relativiser ce qu'on t'a dit...

Il est certain qu'il faut travailler, travailler dur de préférence, pour réussir. Pour les L2 et L3 je suis un mauvais exemple : je les ai redoublées (défaillant : je ne suis pas allé aux exams... alors évidemment l'année suivante était plutôt une formalité, vu que j'avais suivi les cours deux années de suite), donc je n'en tire rien.

Je peux en revanche parler pour le M1 : je l'ai eu du premier coup, à la première session, avec une moyenne pas trop mauvaise. J'ai pas mal travaillé et j'ai mis entre parenthèse ma vie sociale, mais seulement quelques semaines avant les exams (ce qui fait quand même un bon mois de travail intensif pour les colles, et idem pour les partiels, à multiplier par deux car il y a deux semestres). Mais en dehors de ça, tout en bossant raisonnablement, tu peux quand

même avoir une vie à côté, faut pas exagérer 

Après, comme partout, certains passeront leur temps libre à potasser, mais c'est à mon sens

exagéré... il faut savoir profiter un minimum de sa vie étudiante

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **10/06/2009** à **13:43**

Ah, j'oubliais : pendant les périodes de révisions et d'exams, il se peut que ta copine te trouve

insupportable... Image not found or type unknown

Par **doui**, le **10/06/2009** à **14:11**

je vais te révéler un secret de polichinelle : pendant le semestre, personne ne travaille la moitié des cours, connus sous le nom de "petites matières" (évaluation 100% par un examen final), pour se concentrer (ou pas) sur les "grosses matières" ou "matières à TD" (50% examen, 50 % contrôle continu), normalement 3 matières, ce qui donne en théorie 3 devoirs à préparer par semaine pendant le semestre.

Au début tu devras y passer beaucoup de temps car le droit sera une matière nouvelle + une méthodologie complètement nouvelle, peut être 8h par devoir. Au fur et à mesure que tu prendras tes marques, la moyenne peut tomber à 5h par devoir (moins en général pour les cas pratiques, parfois plus pour les dissertes) pour espérer rendre un truc correcte.

Après tu peux très bien torcher un truc passable en quelques heures, si ca tombe le jour où tu te fais ramasser, tu te mangeras peut être 8 mais c'est pas la fin du monde (enfin tu peux

aussi te manger beaucoup moins Image not found or type unknown). Au besoin, tu découvriras bien assez vite le système des compensations, qui peut permettre d'avoir une année en foutant pas grand chose. Par exemple en L2 j'ai eu 12,5 au premier semestre ... bah j'ai quasiment pas bossé du 2nd semestre (je le regrette un peu aujourd'hui) car il me suffisait d'avoir 7,5 de moyenne pour passer.

A l'inverse si tu veux essayer de briller, tu peux toujours plancher comme un malade pour viser une bonne note (et là c'est no limit).

En bref, avoir ton année à 10 ou 13 (ah oui au fait, faudra revoir ton échelle des valeurs pour

les notes, tu apprendras à te réjouir d'un 11/20 Image not found or type unknown) de moyenne c'est pas du tout la même chose. Donc l'interview que t'as lu c'était peut être une excellente élève (j'espère pour

elle en tout cas vu le temps passé Image not found or type unknown)

Par **préjuris**, le **10/06/2009** à **15:30**

Oui, apparemment elle est dans les dix premiers de sa fac d'après ce que j'ai lu, et son seul loisir c'est la danse classique!

Par contre pour l'échelle des valeurs pour les notes ne t'en fait pas, pour moi un 11 en math

par exemple c'est la folie Image not found or type unknown

:oops:

Au fait, personne n'a de réponse pour la question 3? (Image not found or type unknown)

quelques autres questions en passant :

1) Pouvez-vous m'expliquer (en gros) ce que l'on fait exactement en fac de droit, on apprend par coeur les lois? (je suis pas fan du "par coeur"), on fait quoi pendant les TD, TP? (car en

fac de science je comprend ce que l'on y fait mais en droit... Image not found or type unknown)

2) Avez vous des liens où je pourrais voir les débouchés après la fac de droit, car même avec l'index de "mathou" j'ai un mal fou à trouver les métiers que l'on peut exercer après la fac (mis à part avocat, notaire...)

Pour info, je suis assez attiré par lieutenant de police (officier je crois que c'est la même chose!?) ou encore commissaire de police. Je ne suis pas vraiment fait pour avocat car je n'ai pas de grande répartie, et suis assez timide en public. De plus cela ne m'attire pas vraiment. Et justement, les concours de commissaire et lieutenant sont réputés (d'après ce que j'ai lu) très sélectifs. Alors si je me plante aux concours faudrait que je me renseigne sur les autres débouchés!

:))

Merci d'avance! Image not found or type unknown

Par **A.laure**, le **10/06/2009** à **15:40**

Pour la question 3 je ne saurais pas te dire. Je sais juste qu'un ami est à science po Paris et qu'il a un petit studio qu'il paye dans les 600 euros donc c'est assez cher de se loger la bas.. Sinon la fac de droit de Paris reste une fac donc a priori tu ne devrais pas avoir de mal à l'intégrer.. Maintenant je connais pas=)

Sinon en fac, contrairement à une idée reçue on apprend pas le code civil article par article par coeur. (même si en droit de la famille ça s'en rapproche un peu..). On t'explique comment ça fonctionne tout en s'appuyant sur la loi. Pendant les TD tu vas avoir des exercices pratiques avec lesquels tu vas pouvoir apprendre la méthode et la maîtriser ainsi

qu'approfondir un point du cours (ou en élargir un selon le cas). Les TDs sont très très très important! Vraiment essentiels

Pour les débouchés tu peux toujours déjà aller sur le site de la fac et voir quel master 2 ils proposent par exemple tu te fera déjà une idée des débouchés possible.. Sinon google reste ton amis

Par **Stigma**, le 10/06/2009 à 16:00

[quote="préjuris":px8o79n]Oui, apparemment elle est dans les dix premiers de sa fac d'après ce que j'ai lu, et son seul loisir c'est la danse classique!

Par contre pour l'échelle des valeurs pour les notes ne t'en fait pas, pour moi un 11 en math

par exemple c'est la folie Image not found or type unknown

:oops:

Au fait, personne n'a de réponse pour la question 3? (Image not found or type unknown)

quelques autres questions en passant :

1) Pouvez-vous m'expliquer (en gros) ce que l'on fait exactement en fac de droit, on apprend par coeur les lois? (je suis pas fan du "par coeur"), on fait quoi pendant les TD, TP? (car en

fac de science je comprend ce que l'on y fait mais en droit... Image not found or type unknown)

2) Avez vous des liens où je pourrais voir les débouchés après la fac de droit, car même avec l'index de "mathou" j'ai un mal fou à trouver les métiers que l'on peut exercer après la fac (mis à part avocat, notaire...)

Pour info, je suis assez attiré par lieutenant de police (officier je crois que c'est la même chose!?) ou encore commissaire de police. Je ne suis pas vraiment fait pour avocat car je n'ai pas de grande répartie, et suis assez timide en public. De plus cela ne m'attire pas vraiment. Et justement, les concours de commissaire et lieutenant sont réputés (d'après ce que j'ai lu) très sélectifs. Alors si je me plante aux concours faudrait que je me renseigne sur les autres débouchés!

:))

Merci d'avance! Image not found or type unknown [quote:px8o79n]

En droit, y'a une partie de par coeur, évidemment, mais à mon sens c'est pas la plus importante. Pour les lois : elles sont la plupart du temps dans les codes, donc ça va, on n'est

pas obligés de connaître les textes sur le bout des doigts Image not found or type unknown

Pour ce qu'on y apprend, c'est très vaste. On peut y aborder un peu de comptabilité, d'histoire, d'éco, en première année surtout. Pour ce qui est du droit stricto sensu, on y

apprend des principes généraux, de la procédure, des concepts, le fonctionnement d'institutions, et surtout comment appliquer les textes, ce qu'ils recouvrent exactement, comment la jurisprudence (les juges) les applique. Si tu jettes un oeil sur un code civil, par exemple, tu t'apercevras qu'on y parle souvent de choses très abstraites.

Un exemple : l'article 1108 du code civil.

[quote:px8o79n]Quatre conditions sont essentielles pour la validité d'une convention :

Le consentement de la partie qui s'oblige ;

Sa capacité de contracter ;

Un objet certain qui forme la matière de l'engagement ;

Une cause licite dans l'obligation.[/quote:px8o79n]

Avoue que c'est un peu flou : on ne sait pas ce que recouvrent exactement le consentement, la capacité, l'objet ni la cause. Après deux années de droit : tu le sauras (bon, pour la cause, c'est pas sûr) !

Et c'est important, ça te permet de savoir ce qu'il advient du contrat par lequel tu t'engages à acquérir une licorne, par exemple.

Pour les TDs, en général, c'est de l'approfondissement de ce qu'on a vu en cours, des résolutions de cas pratiques, de la méthodologie, ce genre de trucs. Ou encore l'approche de thèmes pas traités en cours.

Pour ce qui est des débouchées, elles sont multiples. Tu peux intégrer l'administration (fiscale, inspection du travail, sécu, au sein des collectivités locales, etc.), exercer nombre de professions juridiques (avocat, huissier, notaire, greffier, magistrat..), rejoindre la Police Nationale (il paraît effectivement qu'il est très difficile de réussir le concours de commissaire), exercer au sein d'entreprises (juristes d'entreprise)... et surement beaucoup d'autres choses.

Par Rosso, le 10/06/2009 à 16:02

Ne t'inquiète pas pour tes études : l'appétit viens en mangeant !

Comme beaucoup j'étais un élève moyen (11/12) en première et terminal S qui avait comme gros défaut de ne rien faire du tout...

Je peux te dire qu'il est difficile de se mettre au travail lorsqu'on a pris de mauvaises habitudes mais que cela n'a rien d'impossible. Cependant lorsqu'on a un but il est plus facile de travailler.

Sache également que les études de droit ne sont pas aussi difficiles qu'elles en ont l'air et que, attention il ne faut pas faire ça même si cela permet de valider ses années, des révisions tardives (cad dans la semaine précédent le partiel final) permettent tout à fait de valider ses années. Le problème viendra au passage du M1 au M2 où ton dossier sera pris en compte et où ton dossier moyen voir léger te bloqueront l'accès au master que tu désire.

Par **Rosso**, le **10/06/2009** à **16:06**

Pour les débouchés fais un tour sur studyrama et va voir les pages sur les professions des assurances, banques, immobilier, RH et droit bien entendu.

Par **Stigma**, le **10/06/2009** à **16:06**

Alors Rosso, ça s'est bien passé ?
J'ai oublié de regarder tes résultats !

Par **Stigma**, le **10/06/2009** à **16:23**

Un exemple de cours de droit : <http://encyclo.erid.net/document.php?id=300>

Par **[Neith]**, le **10/06/2009** à **18:07**

Concernant, ce que disait doui, c'est vrai que généralement, on met les matières les plus importantes en premier, et à raison avec le contrôle continu qui s'y applique, en gros ramassage de tds+ une colle par "matières à TD". Les heures de boulot que j'ai donnés sont théoriques, c'est le genre de boulot que tu dois fournir si t'as l'intention d'avoir une mention à ton année. Après, c'est sur, ça dépend de toi, de ta capacité d'assimilation etc...

En ce qui concerne le concours de lieutenant de police, mon meilleur pote l'a tenté cette année. Le truc c'est qu'il pas vraiment une formation purement juridique, il a simplement préparé son concours en parallèle d'un DU de criminologie. Ce qui en ressort c'est qu'il n'est pas rare que les gens qui tentent ce concours soient titulaire d'un doctorat en droit. il y a même un chargé de TD de pénal de la fac qui l'a tenté en même temps. Il ne faut pas oublier que c'est un concours. Mais bon, si t'es motivé pourquoi pas.

Pour le "par coeur", en droit contrairement à ce qu'on croit, on nous demande pas d'apprendre les articles. Les codes sont là pour ça. Bon, même si au faire et à mesure ça rentre sans forcément le vouloir à force de les voir. Par contre certaines matières, pas le choix, faut y passer, bachoter jusqu'à plus soif. Je prendrais comme exemple, les options où généralement c'est que du par cœur.

Par **préjuris**, le **10/06/2009** à **22:51**

Je viens de discuter avec quelqu'un de ma famille qui avait fait à l'époque un DEUG de droit (il ne l'a pas obtenue) et qui a arrêté car cela ne lui plaisait pas du tout. Je lui ai un peu demandé des renseignements comme je le fait auprès de vous.

Résultat : il me met le gros doute. Tout d'abord, il connaît mon "profil" scolaire, comme je vous l'ai raconté au début de la conversation, et il m'a (en gros) dit qu'il est persuadé que je n'y arriverai jamais, que l'université n'est pas faite pour moi. Que l'université ne servait à rien, que le droit ne sert à rien non plus et que c'est ennuyeux etc...
Je tiens à préciser qu'il ne dit pas cela car il a échoué à la fac, il a fait le droit pour rentrer dans la police et à quand même réussi son concours de police!

:?

Image not found or type unknown

Par **doui**, le **11/06/2009** à **01:31**

ben au revoir alors ...

bon sérieusement c'était y a combien de temps son passage à la fac ? nan parce que moi aussi ma tante elle a fait une 1ère année de droit loupée y a 30 ans (dans la même fac que moi!) et elle m'avait fait genre le droit c'est un truc de fou furieux (sans pour autant essayer de me dissuader). Bref ça a pu pas mal changer les études de droit depuis son époque.

:P

si c'était y a pas trop longtemps, elle avait fait bac S cette personne Image not found or type unknown ? et sinon t'es dans un bon lycée/classe, moyen, ou genre qui se contente du niveau bac ?

mais sinon qu'est ce que tu veux qu'on te dise de plus ? Cette personne a une expérience, on t'as donné la note, c'est toi qui te connaît le mieux, au final c'est à toi de juger et c'est pas plus mal de douter un peu ...

Par **[Neith]**, le **11/06/2009** à **01:37**

Dans ce cas, je te conseillerais d'aller à un cours de première année à la rentrée prochaine, ce qui devrait pas être difficile vu les horaires de certains emplois du temps. Tu peux y aller, faut pas avoir peur. Faut se méfier de ce qu'on peut te dire. Si à toi ça te plaît, et que tu fais ce qu'il faut pour réussir et seulement à cette condition alors t'as une grande chance d'y arriver. C'est comme tout, il faut s'en donner les moyens.

Par **Stigma**, le **11/06/2009** à **04:52**

[quote="préjuris":2bn4u5gg]Je viens de discuter avec quelqu'un de ma famille qui avait fait à l'époque un DEUG de droit (il ne l'a pas obtenue) et qui a arrêté car cela ne lui plaisait pas du

tout. Je lui ai un peu demandé des renseignements comme je le fait auprès de vous.
Résultat : il me met le gros doute. Tout d'abord, il connaît mon "profil" scolaire, comme je vous l'ai raconté au début de la conversation, et il m'a (en gros) dit qu'il est persuadé que je n'y arriverai jamais, que l'université n'est pas faite pour moi. Que l'université ne servait à rien, que le droit ne sert à rien non plus et que c'est ennuyeux etc...

Je tiens à préciser qu'il ne dit pas cela car il a échoué à la fac, il a fait le droit pour rentrer dans la police et à quand même réussi son concours de police!

:?

Image not found [quote:2bn4u5gg]

Que ce ne soit pas pour toi, ça, personne ici ne pourra dire le contraire, puisqu'on ne te connaît pas. Ceci étant dit :

1/ Dire que le droit ne sert à rien, c'est complètement débile (navré si ça peut paraître violent, mais je ne trouve pas d'autre terme). J'ai même pas envie d'argumenter, tellement ça me semble évident.

2/ Idem pour l'université...

3/ Le droit est ennuyeux si on reste cantonné aux enseignements de DEUG, c'est certain. Ça l'est beaucoup moins par la suite. Même (et surtout) après les études, les professions juridiques sont passionnantes, de ce que j'en ai vu.

Pour finir, un conseil : ne laisse personne décider pour toi, et ne laisse personne te décourager. Surtout par quelqu'un qui a raté avant toi (et même si c'est de la famille).

Par Yann, le 11/06/2009 à 09:36

Il me semble difficile de trancher. Le droit on aime ou pas, c'est bien souvent ça le problème.

Grosso modo je suis d'accord avec ce qui a été dit avant. J'ajouterai juste que si la personne de ta famille a détesté le droit ça peut venir autant d'elle que du droit. On est juristes ici, donc nécessairement on a trouvé notre voie dans le droit et on va défendre ce cursus.

Comme expliqué avant, la seule personne qui pourra te dire si ça te convient c'est toi. On a tous connu des gens qui ont fuit la fac en hurlant au bout de quelques heures et d'autres qui y passeraient leur vie.

Le mieux serait que tu assistes à des cours directement pour te faire une idée, mais vu la date je doute qu'il y ait encore des facs qui en donnent. Au pire tu peux toujours aller feuilleter quelques bouquins d'initiation au droit dans une BU.

Par Rosso, le 11/06/2009 à 10:13

[quote="Stigma":hab24s6b]Alors Rosso, ça s'est bien passé ?

J'ai oublié de regarder tes résultats ![/quote:hab24s6b]

Ba j'ai validé mon premier semestre (le seul que j'avais à valider cette année de L3) et donc M1 en septembre... Et toi alors tu es pris dans quel M2 ?

Par **Stigma**, le 11/06/2009 à 12:44

[quote="Rosso":2f0oze4i][quote="Stigma":2f0oze4i]Alors Rosso, ça s'est bien passé ? J'ai oublié de regarder tes résultats ![/quote:2f0oze4i]

Ba j'ai validé mon premier semestre (le seul que j'avais à valider cette année de L3) et donc M1 en septembre... Et toi alors tu es pris dans quel M2 ?[/quote:2f0oze4i]Ah bah, j'aurais juré que t'étais en M1.. pour les M2 : aucun (pour le moment), j'envoie mon 8e dossier dans 20 minutes.

Félicitations pour la L3 !

Par **Rosso**, le 11/06/2009 à 12:54

Et bien non, grâce au prof de droit des sociétés de l'année dernière (en grande partie) j'ai manqué la licence d'un cheveu. Sinon cette année, pour moi, a été une formalité car le prof de droit des sociétés a changé cette année...

Par **Stigma**, le 11/06/2009 à 13:00

[quote="Rosso":21la1nc1]Et bien non, grâce au prof de droit des sociétés de l'année dernière (en grande partie) j'ai manqué la licence d'un cheveu. Sinon cette année, pour moi, a été une formalité car le prof de droit des sociétés a changé cette année..[/quote:21la1nc1]C'est plus Jacquot ?

Dire que j'ai toujours évité le droit des sociétés et les procédures collectives, qui pourtant m'auraient intéressé, à cause du prof...

Par **Rosso**, le 11/06/2009 à 13:04

Nan cette année le premier semestre était assuré par M. Dereu tout comme le second...

J'ai vu sur le site de la fac, que les M1 seraient déjà orienté vers les M2 ce qui empeche les étudiants de choisir parmi toutes les matières et donc d'avoir plus de possibilités à la fin du M1.

Par **Yann**, le 11/06/2009 à 13:10

Vos conversations sont pas inintéressantes, mais on s'éloigne un peu du sujet de départ les gars. Utilisez le mp pour poursuivre svp.

Merci.

Par **préjuris**, le **11/06/2009** à **13:15**

Cette personne a fait un bac B correspondant au bac ES et elle a fait ses études de droit il y a environ 20 ans.

Quant à mon lycée, c'est un lycée assez quelconque (classé 1095 sur 1909 dans le classement des lycées de France). Par contre, ma classe est un peu coupé en deux : il y a ceux qui foutent rien et qui sont en dessous de 10 de moyenne, les élèves assez moyens (dont je fais parti), et une bonne partie de la classe qui fait parti de la section "international" de la région (si vous connaissez pas, c'est une section au niveau assez élevé et où les élèves font beaucoup d'anglais) et eux ne jouent pas dans la même catégorie, ils vont de 13 à 16.5 de moyenne. Le problème c'est que les élèves "normaux" ont les mêmes professeurs que les internationaux, c'est à dire des professeurs assez exigeants.

"Yann", tu me proposes de lire un livre sur l'initiation au droit dans une BU, mais peut on les trouver dans les magasins?

Par **Yann**, le **11/06/2009** à **13:50**

Sans problème, il y en a plein à la Fnac ou dans une librairie quelconque. C'était surtout pour t'éviter de les acheter que je te conseillais la BU.

Mes débuts en droit datent d'il y a presque 10 ans, alors les livres que j'ai pu lire à l'époque ne sont peut-être pas ce qui ce fait de mieux aujourd'hui, donc j'ai pas de titre en tête à te conseiller (mais je pense qu'il y aura bien quelqu'un pour le faire).

Par **mathou**, le **11/06/2009** à **14:05**

J'arrive après la bataille mais je vais essayer de te donner des éléments de réflexion tout de même. Désolée si ça répète en partie les messages précédents.

Concernant tes questions :

[quote:1yabt48a]1) certains sites internet (Onisep par exemple) annoncent que pour faire des études de droit il faut avoir une grosse capacité de travail avant même d'y être. Alors que comme je l'ai racontés un peu plus haut, je ne l'ai toujours pas et j'espère l'acquérir au cours de mes études supérieures (le plus vite possible bien sûr). Pourrais-je m'en sortir malgré tout?[/quote:1yabt48a]

Pour faire du droit, il faut travailler. Certainement moins qu'en médecine, mais il est clair que le droit n'est pas pour les fainéants.

La faculté n'a rien à voir avec le lycée : tu n'es pas encadré et on ne te chouchoute pas, tu ne parles au prof que de temps en temps, et il y a beaucoup de monde donc tu n'as pas l'ambiance de classe que tu connaissais. Ça a l'air soooombre comme ça, mais dis-toi bien qu'en première année, tout le monde est dans le même cas, et que beaucoup y arrivent et se

font des amis. Pire, ils finissent par vouer une passion au droit

:lol:

Image not found or type unknown

Sur la capacité de travail, comme tu n'es pas encadré, forcément, il faut te prendre en main. Ca veut dire concrètement relire régulièrement tes cours fondamentaux - de toute façon tu n'as pas le choix si tu veux pouvoir faire tes TD et passer les examens blancs. Mais aussi aller lire des bouquins à la BU, des articles dans des revues juridiques...

Le travail, ça s'apprend. Comme le mécanicien apprend à utiliser ses outils, le juriste apprend à utiliser les Codes, la jurisprudence et les revues. La capacité de travail s'apprend aussi : quand on est arrivé en fac de droit, on n'avait jamais fait de droit. Personnellement je venais d'une section littéraire, j'avais eu le bac avec mention très bien, mais je n'étais pas du genre à préparer mes cours au lycée, et je relisais la veille d'un contrôle... Je me suis adaptée à la fac.

Les clichés sur " il faut tout apprendre par coeur " ou " on n'a pas de vie sociale " ont la vie dure, malheureusement, et les revues d'orientation ne sont pas forcément bien informées.

Oui, il faut apprendre le cours au début. Parce que tu dois bien savoir ce qui se passe quand un bébé cause un traumatisme crânien à sa nounou avec son biberon, et seule la loi et la jurisprudence le disent. Le cours est juste une manière douce et vivante d'apprendre l'état actuel du droit, sans le côté rébarbatif du Code civil.

Non, apprendre le cours ne suffit pas. C'est la base à connaître, mais il faut que tu complètes avec des revues ou des manuels, et que tu consultes le Code. Les deux premières années sont les plus difficiles de ce point de vue. Plus tu montes en niveau, moins tu apprends... la raison ? Les deux premières années t'ont donné des mécanismes et des outils pour comprendre la logique juridique. A partir de là, tu peux te débrouiller face à une matière inconnue, ou en cas de réformes.

Tu risques de patiner un peu au début si tu n'as pas la méthode, c'est normal. Et au fil du ^{wink:}

temps tu trouveras " ta " méthode. Pas obligé d'être juriste avant d'arriver en fac de droit Image not found or type

Et il existe du tutorat et des assoc' comme nous pour expliquer les choses.

[quote:1yabt48a]2) Ces mêmes sites internet disent qu'il faut également un très bon niveau en français, que je n'ai pas. Je suis en effet faible en français, je sais bien m'exprimer mais j'ai des problèmes pour former un plan à mes commentaires par exemple. Mais surtout je trouve assez "inutile" d'étudier un poème de Baudelaire ou un roman Mme de La Fayette Même question qu'au premier.[/quote:1yabt48a]

Le plus important dans un devoir correspond à la problématique et au plan. Les sujets sont très différents d'un commentaire de poème, et le droit reste très cartésien. On ne te demandera pas de trouver ce que pensait l'auteur ou si un texte est dans tel mouvement littéraire, mais d'apprécier la portée d'une décision ou de critiquer un article.

Avec de l'entraînement et en consultant des annales corrigées, tu arriveras à déterminer une problématique et un plan en conséquence. Ca fait partie de l'apprentissage. En revanche, il est recommandé de ne pas faire de fautes d'orthographe ou de grammaire. Mais là encore, tu

as des cadres qui suivent des cours de conjugaison, donc il n'y a pas d'âge pour se perfectionner.

[quote:1yabt48a]1) Combien a-t-on d'heure de cours par semaine? (jour?) [/quote:1yabt48a]
Ca dépend de la fac et des options. Entre 25 et 34 par semaine souvent. Certaines facs n'ont que deux matières fondamentales par manque de moyens financiers pour payer les TD, d'autres ont des options de langues. De manière générale, un cours dans un semestre dure une trentaine d'heure pour une matière. A raison de 6 ou 7 matières, tu fais le compte, plus les heures de TD.

Mais bon, ne t'attends pas à une journée réglée comme au lycée. La fac a des emplois du temps gruyère. Cours de 8 à 12H, puis plus rien jusqu'à 17h, ou pas cours pendant deux jours d'affilée. Ca dépendra là aussi de l'organisation du diplôme et de la disponibilité des salles et des profs.

[quote:1yabt48a]2) Sur le site "l'étudiant", il y a l'interview d'une élève en fac de droit, et elle explique qu'il y a un rythme d'enfer, qu'elle n'arrive même pas à voir son copain une seule soirée! Cela me fait assez peur quand même, je peut me mettre au travail si le droit m'intéresse, mais il me faut quand même mes heures de temps libre où je peux sortir, voir ma copine, regarder des films etc... Les propos de "[Neith]" ainsi que ceux de certains sites et ouvrages sur la question m'alarme aussi car on dit (en général) que pour 1 heure de cours d'amphi il faut 2 heures de travail personnelle, cela veut dire que si on a 20 heures de cours en amphi dans la semaine, il faut 40 heures de travail perso par semaine plus les heures de préparation des TD? ça ferait à peu près 7 heures de travail perso par jour (). Cela me paraît un peu gros et j'espère que ce n'est pas la réalité.

D'où ma question, peut-on avoir des loisirs, voir sa copine, sortir normalement pendant les études de droit?[/quote:1yabt48a]

Tu seras peut-être surpris, mais les étudiants en fac de droit peuvent être aussi des sacrés fêtards. Combien d'étudiants font des comas après avoir bu trop d'alcool au gala droit ou font la fête tout le temps...

C'est à toi de prendre du temps pour ta vie sociale en fonction de tes capacités et de tes besoins. Une personne peut apprendre vite et sortir, comme une autre peut mettre plus de temps à apprendre. Mais la fac de droit n'est pas le baignoire ! Au pire, tu rates ton année, et comme les études sont élastiques...

Le plus difficile pour certains, c'est de ne pas succomber à la tentation de se dire " les examens sont encore loins, je travaillerai ça plus tard ". Ca arrive vite, les examens, et la pseudo liberté de la fac piège plus d'un étudiant.

[quote:1yabt48a]3) J'habite dans le Nord, et j'aimerais me rapprocher de ma copine, c'est à dire étudier à Paris. Cela me permettra en plus de changer d'air, ce dont j'ai besoin. Est-ce facile de s'inscrire et de rentrer dans une université parisienne? Il paraît que l'ambiance y est pas top top? Facile de trouver un logement ou c'est le parcours du combattant?[/quote:1yabt48a]

Paris, c'est très cher, je te le dis tout de suite. Si tu as les moyens, tant mieux, sinon tu risques de monter très vite à plus de 600 euros que pour le logement alors qu'à Nancy par

exemple c'est autour de 300-400. Ca peut être un facteur de décision.

Pour l'inscription, la réforme des inscriptions pré bac est passée après moi donc je ne pourrai pas te répondre.

Mais pour l'ambiance... bah comme partout. Tu auras des fils de et filles de, des gens vaniteux, des no life, des fêtards, des gamins, des gens qui parlent pendant le cours, des obsédés de la performance... et des gens sympas, rigolos, des potes, des amis, des complices. L'ambiance, c'est toi qui la fais. Tu viens là avant tout pour travailler, donc ne t'attends pas à une ambiance lycée ; mais tu peux aussi faire de belles rencontres d'étudiants ou de profs.

[quote:1yabt48a]1) Pouvez-vous m'expliquer (en gros) ce que l'on fait exactement en fac de droit, on apprend par coeur les lois? (je suis pas fan du "par coeur"), on fait quoi pendant les TD, TP? (car en fac de science je comprend ce que l'on y fait mais en droit...)

[/quote:1yabt48a]

J'en ai un peu parlé plus haut. Tu as deux catégories de cours : les fondamentaux et les complémentaires (ou options).

- fonda = les matières principales, qui sont accompagnées de travaux dirigés toute l'année. Chaque semaine, dans chacune des fonda, on te donne une fiche à préparer : cas pratiques, dissertations, commentaires d'arrêts, fiche de jurisprudence... Tu dois préparer ton TD, tu peux être interrogé, ta copie peut être ramassée. Ca permet d'approfondir la matière.
- options : ce sont des matières qui n'ont pas de TD, avec un seul examen à la fin. En général, on les apprend deux semaines avant l'examen parce qu'on n'a pas le temps avant

Image not found or type unknown

Il peut aussi y avoir des joutes oratoires, des concours de plaidoiries, des jeux de rôles... selon le prof et le chargé de TD.

[quote:1yabt48a]2) Avez vous des liens où je pourrais voir les débouchés après la fac de droit, car même avec l'index de "mathou" j'ai un mal fou à trouver les métiers que l'on peut exercer après la fac (mis à part avocat, notaire...) [/quote:1yabt48a] :wink:

L'index est surtout destiné à répertorier les sujets postés, donc c'est normal

Consulte le site de l'ONISEP peut-être.

Au final :

- tu ne sauras pas si tu es fait pour le droit tant que tu n'auras pas essayé toi-même. Il y a de bonnes expériences, de très bonnes expériences, et des gens qui n'accrochent pas. Ca dépend de leur personnalité, de celle des profs...
- si ton but est d'intégrer les forces de l'ordre, et surtout si tu vises le commissariat ou autre, tu feras du droit à un moment ou à un autre, donc autant commencer maintenant avec droit pénal en deuxième année.
- le risque : que tu lâches parce que, comme en français, tu ne vois pas l'intérêt de la matière.

- l'éventualité : que tu y prennes goût.

On commence tous super timides, sans répartie, en détestant parler en public, sans savoir ce

qu'on doit bosser... moi la première Image not found or type unknown Mais faire des études, ça veut aussi dire se former tout au long de son cursus, grandir, apprendre et évoluer. Ce que je suis maintenant, je ne l'étais pas à ton âge. Tu as le temps d'évoluer et de découvrir ce qui te plaît.

Je te conseillerais de tenter la fac. Au pire, il existe des passerelles à la fin du semestre pour changer.

Par **préjuris**, le **11/06/2009 à 15:09**

:shock:

Image not found or type unknown

Un grand merci pour cette réponse, tu as dû mettre un temps fou pour écrire un message

aussi long Image not found or type unknown

:wink:

En tout cas elle m'aide beaucoup (comme les autres d'ailleurs Image not found or type unknown) et j'ai de plus en plus envie d'essayer l'université, qui est un monde qui m'attire ainsi que le droit. Au pire je

perd une année, dans une vie c'est pas énorme Image not found or type unknown. Et puis il faut avoir de l'ambition!

Même si mes parents essayent de m'en dissuader, ils ne connaissent pas grand chose aux

études et quoi que je propose, ils me disent que ce n'est pas fait pour moi Image not found or type unknown

De plus, en faisant mes petites recherches, je me suis rendu compte que le métier de notaire

m'intéresse beaucoup, au même titre que lieutenant de police ou commissaire de police Image not found or type unknown

Sinon, personne ne pourrait me renseigner sur un livre en particulier que je pourrais acheter en magasin sur l'initiation au droit pour avoir un premier aperçu concret de ce qu'est le droit?

:))

Merci d'avance pour vos réponses Image not found or type unknown

Par **doui**, le 11/06/2009 à 15:26

[http://www.amazon.fr/R%C3%A9ussir-sa-pr ... 2759004678](http://www.amazon.fr/R%C3%A9ussir-sa-pr...2759004678)

Par **préjuris**, le 11/06/2009 à 22:15

:wink:

Merci à tous Image not found or type unknown

:))

J'irais acheter ou feuilleter des livres sur le droit dès que j'en aurais la possibilité Image not found or type unknown

:P

Passons aux autres questions Image not found or type unknown

1) Je pense donc comme je l'ai annoncé un peu plus haut à la profession de notaire. Il faut donc un master 1 (ou 2, je ne sais plus) puis une formation de notaire il me semble. Est-ce que le master 1 ou 2 en droit sont accessibles à des étudiants moyens en droit? ou il faut travailler 24/24 comme le fait l'étudiante en droit que j'ai cité plus haut?

2) la profession en elle même est-elle accessible? quand je parle d'accessible j'entend par là que quelqu'un de motivé mais assez moyen puisse y accéder. Par exemple je ne compte pas le métier de médecin comme accessible car ils faut vraiment être très très bon pour réussir les études de médecine.

3) Passons maintenant à la rubrique récurrente lorsque l'on discute d'une profession : le

salaire (Image not found or type unknown). J'ai vu le topic où un notaire répondait à vos questions, mais on parlait Image not found or type unknown :shock:

s'une fourchette de salaires comprise entre 1500 et 6000 ou 8000 euros il me semble (Image not found or type unknown) :?

), et il faut bien dire que c'est plus une fourche qu'une fourchette Image not found or type unknown . Donc ma question

est la suivante : est-ce que accéder à des salaires de 3000, 5000 ou encore 6000 euros est monnaie courante si je puis m'exprimer ainsi ou bien les 4/5 gagnent 2000 brut et 3 ou 4 qui ont extrêmements bien réussis peuvent espérer atteindre les 5000 ou 6000 euros?

:)

Dailleurs, Mathou, il me semble, d'après ce que j'ai lu, que tu vise ce métier la!? Image not found or type unknown

:P

Merci d'avance Image not found or type unknown

Par **[Neith]**, le **11/06/2009** à **23:45**

Pour ce que j'en sais, le droit notarial est la branche qui paye le mieux, après je suppose que l'évolution des salaires, c'est comme tout, tu débute au bas de l'échelle et ça grimpe au faire et à mesure.

Ce qui me bloque un peu dans la profession de notaire, c'est que tu dois avoir une étude en tout cas pour te mettre à ton compte, et c'est cher, très cher de plus il me semble qu'une étude de se crée pas, tu es donc obligé d'en attendre la vente.

Par **x-ray**, le **12/06/2009** à **09:04**

Bonjour,

Je ne vais pas apporter grand chose au débat, mais juste trois remarques :

1) Oui, Mathou, le travail, ça s'apprend, mais ça ne tombe pas comme ça non plus. A mon avis, plus tôt tu t'y mettras, et plus vite tu gagneras en méthode, en capacité de travail, en qualité aussi. Tu entre en TS si j'ai bien compris, alors c'est peut-être l'occasion de t'y mettre. Car même si le système de la fac t'attire, dis toi aussi qu'on est pas derrière toi à te demander où tu en es dans telle ou telle matière... Il faut te botter le c... tout seul, et ça, ce n'est pas donné à tout le monde. Si travailler est une chose difficile pour toi, la fac, c'est risqué.

2) Une personne qui a fait une ou deux année de droit n'y connaît rien. Si elle a échoué en plus, elle n'y comprend rien au droit. Donc ne prends pas les remarques de cette personne trop au sérieux.

3) Il y a un monde entre notaire et commissaire. Mais, dans les deux cas, il faut BEAUCOUP de travail. Pour y arriver bien sûr, mais aussi dans l'exercice du métier. Donc, encore une fois, habitue toi à travailler le plus tôt possible.

(Si tu es timide, commissaire ne me semble pas bien indiqué. Un commissaire, c'est d'abord un chef de service qui dirige un effectif parfois nombreux. Il faut savoir s'imposer.)

En tout cas, c'est une bonne démarche de te renseigner si précisément. Bonne chance.

X

Par **Rosso**, le **12/06/2009** à **09:34**

Je vais essayer de te donner des précisions même si je ne suis pas le mieux placé pour en parler.

Pour être notaire il faut obligatoirement un M1 en droit (notarial de préférence car il faut faire beaucoup de droit civil mais aussi du droit fiscal et du droit des sociétés). Ensuite tu as le choix entre deux voies :

- Universitaire : un M2 droit notarial + 2 ans de stages (donc rémunérés) et à la fin tu fais un mémoire de fin d'étude et tu obtiens le Diplôme supérieur de notariat
- Professionnel : une année au CFPN (centre de formation supérieure notariale) puis deux années de stages.

Pour accéder au M2 (donc universitaire) il faudra un bon dossier car ce M2 est plutôt demandé. Par contre pour accéder au CFPN il faudra passer un concours et le réussir...

[http://www.notaires.fr/notaires/notaire ... IR-NOTAIRE](http://www.notaires.fr/notaires/notaire...IR-NOTAIRE)

Sinon pour répondre à tes questions: le M1 est accessible à tous du moment que tu as validé tes années, la profession je ne sais pas mais si le métier te plaît essaye (de toute façon ton objectif s'affinera avec les années d'études et tes goûts pour certaines matières) et enfin concernant le salaire je peux te dire que si tu as ta propre charge tu gagnera très bien ta vie et si tu es associé tu percevra un salaire fixe plus une prime selon les résultats du cabinet.

Par **préjuris**, le **12/06/2009 à 15:07**

Merci "x-ray" pour ton témoignage, ça aide aussi d'avoir des avis différents sur ces études
:))

Image not found or type unknown

:))

Merci aussi à "[Neith]" et "Rosso" pour leurs infos sur le métier de notaire Image not found or type unknown

Je vais attendre les réponses de ceux qui se destinent à ce métier car ils doivent s'y connaître
)

je pense Image not found or type unknown

Sinon je voulais poser une question :

En me baladant sur interent j'ai trouvé des métiers dans la banque, les assurances, la finance etc... qui recrutent des étudiant possédant un master en droit option économie des entreprises et autres. Cela veut dire qu'en faisant une licence de droit on peut après faire des masters en droit tournés vers la banque, les assurances etc... pour exercer un métier plus économique
oops.

que juridique? Image not found or type unknown

:))

Merci d'avance Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **12/06/2009** à **15:22**

Le droit mène à beaucoup de choses, tout le monde ne finit pas avocat, juge, ou notaire.

On vit dans un monde où le droit est de plus en plus présent, il est donc normal que beaucoup d'entreprises cherchent à recruter des juristes. C'est encore plus vrai dans les domaines des banques et assurances.

Le droit comporte beaucoup de spécialités. Disons que pour illustrer de façon un peu extrême on peut comparer à la médecine. Si t'as mal aux dents tu n'iras pas voir un gastroentérologue. En droit c'est pareil, selon le secteur concerné il te faudra un juriste différent. Le droit social a peu de lien avec des questions d'occupation du domaine public, le droit de la famille va avoir peu de liens avec le droit maritime, etc...

Donc oui, on peut faire du droit dans une banque. Les postes que tu as vu ne seront pas des postes de banquiers au sens habituel, je doute qu'ils incluent de la gestion de portefeuille. En revanche, un juriste sert à une banque pour la gestion de contentieux, pour des recouvrements de créances, pour les montages contractuels, etc...

Par **mathou**, le **12/06/2009** à **16:14**

Suffit de jeter un coup d'oeil sur les offres de masters de plusieurs facs, tu verras que c'est très diversifié. Ca peut concerner l'environnement, les assurances, la gestion de patrimoine, la médiation, le commerce international...

+2 à mon cher x-ray, qui rappelle un point important, à savoir que c'est mieux de te mettre à travailler dès maintenant.

[quote:xhrr1s91]1) Je pense donc comme je l'ai annoncé un peu plus haut à la profession de notaire. Il faut donc un master 1 (ou 2, je ne sais plus) puis une formation de notaire il me semble. Est-ce que le master 1 ou 2 en droit sont accessibles à des étudiants moyens en droit? ou il faut travailler 24/24 comme le fait l'étudiante en droit que j'ai cité plus haut?
[/quote:xhrr1s91]

Le M2 est accessible sur dossier uniquement. Et les critères d'admission varient d'un directeur de master à l'autre. Comme je dis toujours, certains directeurs veulent des mentions, d'autres une parité garçons-filles, d'autre ont un quota d'étudiants d'autres facs... Un étudiant moyen peut être admis, mais s'il y en a de meilleurs, ou s'il y en a qui ont fait plusieurs stages, il sera délaissé au profit de ceux-là.

Il existe encore dans certaines facs des masters 1 droit notarial, mais ce sont juste des masters 1 de droit privé, qui ne te font pas admettre d'office en M2.

:P

Le M1 est accessible à tout étudiant qui a validé sa L3 Image not found or type unknown

[quote:xhrr1s91]2) la profession en elle-même est-elle accessible? quand je parle d'accessible j'entend par là que quelqu'un de motivé mais assez moyen puisse y accéder. Par exemple je ne compte pas le métier de médecin comme accessible car ils faut vraiment être très très bon pour réussir les études de médecine. [/quote:xhrr1s91]

En ce moment, matériellement non. La période économique a des conséquences désastreuses sur le notariat et la plupart des études ont beaucoup licencié voire se trouvent dans l'impossibilité de combler leurs dettes. Donc l'étudiant sortant de M2 ou du CFPN ne trouve pas de stage. Mais ça vaut aussi pour les étudiants de BTS notariat qui ne trouvent pas d'alternance. On est dans une période particulière.

Mais en temps normal, du moment que tu avais un stage, tu t'intégrais dans l'étude et tu apprenais sur le tas.

Par contre, ne te cantonne pas au fait d'être moyen. Le notariat ou toute autre profession juridique implique d'être à jour des réformes, de connaître des points de droit inconnus, de faire des recherches, et d'essayer de ne pas engager sa responsabilité. Clairement, ce n'est pas " j'arrive le matin, je tape deux-trois trucs de ce que je connais, je rentre chez moi le soir ", mais plutôt " j'arrive le matin, y a des dossiers en retard, un point difficile auquel on n'a pas la solution, des clients qui appellent toutes les heures, des documents à aller chercher, des prévisions à faire, et il faut oublier telle habitude parce qu'un arrêt vient de tomber qui dit le contraire ".

Mais là encore, c'est progressif, on ne te filera pas des trucs spécifiques et complexes dès que tu arriveras dans l'étude.

[quote:xhrr1s91]3) Passons maintenant à la rubrique récurrente lorsque l'on discute d'une profession : le salaire (). J'ai lu le topic où un notaire répondait à vos questions, mais on parlait s'une fourchette de salaires comprise entre 1500 et 6000 ou 8000 euros il me semble (), et il faut bien dire que c'est plus une fourche qu'une fourchette . Donc ma question est la suivante : est-ce que accéder à des salaires de 3000, 5000 ou encore 6000 euros est monnaie courante si je puis m'exprimer ainsi ou bien les 4/5 gagnent 2000 brut et 3 ou 4 qui ont extrêmements bien réussis peuvent espérer atteindre les 5000 ou 6000 euros? [/quote:xhrr1s91]

C'est une fourchette de salaires car la convention collective prévoit une fourchette de salaires, selon ton niveau, tes diplômes, ton expérience, ton ancienneté, si tu participes à des stages de formation continue, etc. Tu as donc des " points " qui équivalent à un certain montant. Au début tu commences vers 1300-1500, au bout de deux ans tu passes à 2000 en tant que clerc. Ou tu peux rester à bas salaire, ou être standardiste, secrétaire... Le notaire patron se paie seulement si l'étude fait des bénéfices. Donc pour te répondre, ça dépend de plein de facteurs, de la situation de l'étude, du contexte interne et externe, des circonstances économiques... En ce moment, la plupart des études de région parisienne sont passées aux trois-quarts temps après licenciements, certaines ont moitié moins en chiffre d'affaires. Je n'ai pas encore entendu parler de suicides mais la situation est vraiment pas bonne.

Concernant l'accès à la formation, tu as plein de voies :

- un M1 puis examen d'entrée au CFPN, un an de cours, deux ans de stages avec des séminaires, et un examen au bout
 - ou un M2, deux années de stages dont un jour par semaine à la fac, et un examen au bout
- Dans les deux cas, un mémoire ou rapport de stage est à rédiger pendant les deux ans. Les M2 rédigent un second mémoire pendant leur année de master. Les deux visent la profession de notaire.

- un BTS notariat
- intégrer l'école de Dijon
- intégrer une étude sans diplôme

Ces trois voies te permettent d'être clerc de notaire, secrétaire, assistant... L'école de Dijon est une formation complète, le BTS est plus léger en termes de durée. Mais la rémunération n'est pas la même.

Pour devenir notaire, il faudra avancer des sous pour acheter des parts dans une SCP ou racheter l'étude d'un notaire qui part. Il y a des prêts pour ça, mais il faut prévoir un bon fond de trésorerie avant car il y aura des dépenses en plus (genre, des travaux, une avance pour le cautionnement... des tas de choses compliquées). Mais il est aussi possible de créer une étude : c'est le ministère qui décide de la création, en fonction du nombre d'habitants, et un concours permet d'obtenir l'étude.

Par **[Neith]**, le **12/06/2009 à 19:47**

[quote="x-ray":37uh1fza]Bonjour,

2) Une personne qui a fait une ou deux année de droit n'y connaît rien. Si elle a échoué en plus, elle n'y comprend rien au droit. Donc ne prends pas les remarques de cette personne trop au sérieux.

[/quote:37uh1fza]

Oops, désolé, la fatigue, j'avais pas fait le lien...

Par **Katharina**, le **12/06/2009 à 20:21**

En tout cas pour le fait que tu sois du nord, j'en suis aussi, je te conseille de commencer tout de suite par une fac non nordiste, car moi j'ai fais mes deux premières années dans le nord et ça a été un sacré choc de me retrouver dans une autre fac, je regrette trop d'être partie car je n'ai jamais retrouvé de bonne ambiance.

Au moins si tu commences directement par ça tu ne ressentiras pas la différence.

:wink:

Pour le livre pour débiter j'aurai conseillé exactement le même que celui de Doui Image not found or type unknown

Neith la remarque ne t'était pas adressée je crois :

[quote:2qb1yl8h]Je viens de discuter avec quelqu'un de ma famille qui avait fait à l'époque un DEUG de droit (il ne l'a pas obtenue) et qui a arrêté car cela ne lui plaisait pas du tout. Je lui ai un peu demandé des renseignements comme je le fait auprès de vous. [/quote:2qb1yl8h]

Par **[Neith]**, le 12/06/2009 à 20:42

Merci Kath.

Pour les débouchés, je confirme ce qu'a dis mathou, j'ai discuté cet après midi avec un pote qui a eu son diplôme de notaire cette année, il est au chômage depuis et galère énormément. Faute a la conjoncture économique actuelle biensure. Mais bon, d'ici la fin de tes études et l'obtention de ton diplôme peut-être que ce sera bon.

Par **Stigma**, le 12/06/2009 à 21:40

[quote="Katharina":243bu0ei]En tout cas pour le fait que tu sois du nord, j'en suis aussi, je te conseille de commencer tout de suite par une fac non nordiste, car moi j'ai fais mes deux premières années dans le nord et ça a été un sacré choc de me retrouver dans une autre fac, je regrette trop d'être partie car je n'ai jamais retrouvé de bonne ambiance.

Au moins si tu commences directement par ça tu ne ressentiras pas la différence.

[/quote:243bu0ei]

:roll:


En dehors du 59, les gens sont vraiment trop méchants 

Par **mathou**, le 12/06/2009 à 21:59

Je viens de repenser à un truc qui me trotte en tête depuis quelques années : avec la réforme qui tend à placer les voeux des lycéens dès le mois d'octobre-novembre, ce serait peut-être bien de faire une sorte de FAQ sur les clichés et les appréhensions en fac de droit, sur le forum et le site. Ca permettrait d'attirer d'éventuels membres. Quelqu'un serait intéressé pour participer ?

Par **Stigma**, le 12/06/2009 à 22:06

:lol:

Moi pourquoi pas, mais vu mon cursus, je ne pense pas que je serais de très bon conseil 

Par **mathou**, le 12/06/2009 à 22:16

Je pense que ce serait précisément intéressant à cause de ça, pour montrer les différents

parcours et le résultat.

Par contre je ne sais pas comment on pourrait l'organiser. Faudrait peut-être faire une liste des questions puis en confier les réponses à des volontaires ?

Par **Stigma**, le **12/06/2009** à **22:34**

Pour les questions, on en a déjà quelques-unes dans ce topic : les débouchés, le travail requis, et le contenu des cours.

Par **[Neith]**, le **13/06/2009** à **00:23**

J'me propose aussi pour y participer, faudrait faire une synthèse des impressions de tout le monde. Mais, après la fin des rattrapages par contre^^.

Par **préjuris**, le **13/06/2009** à **11:01**

[quote="Katharina":3byw5ajn]En tout cas pour le fait que tu sois du nord, j'en suis aussi, je te conseille de commencer tout de suite par une fac non nordiste, car moi j'ai fait mes deux premières années dans le nord et ça a été un sacré choc de me retrouver dans une autre fac, je regrette trop d'être partie car je n'ai jamais retrouvé de bonne ambiance. Au moins si tu commences directement par ça tu ne ressentiras pas la différence.[/quote:3byw5ajn]

Est-ce facile de changer de faculté pour faire un master qui se trouve dans une autre faculté que celle où l'on a passé la licence?

Je m'explique. Je vous ai fait part de mon envie de quitter le Nord, mais mes parents sont un obstacle, il ne veulent pas me payer le logement, la nourriture etc... (Nous ne sommes pas

pauvre Image not found or type unknown). Donc j'essaie de trouver une faille pour les persuader de me laisser

rejoindre une fac de Paris, genre lol: "Je dois aller à Paris car les masters de Lille ne sont pas

intéressants" même si c'est faux Image not found or type unknown

:wink:

Si vous avez d'autres idées à me donner je suis preneur Image not found or type unknown

:))

Merci d'avance Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **13/06/2009** à **19:06**

:oops:

C'est sympa de se proposer  J'ai créé une annonce :

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 2660#82660>

[quote:1gmlxp1h]Est-ce facile de changer de faculté pour faire un master qui se trouve dans une autre faculté que celle où l'on a passé la licence?

Je m'explique. Je vous ai fait part de mon envie de quitter le Nord, mais mes parents sont un obstacle, il ne veulent pas me payer le logement, la nourriture etc... (Nous ne sommes pas pauvre). Donc j'essaie de trouver une faille pour les persuader de me laisser rejoindre une fac de Paris, genre "je dois aller à Paris car les masters de Lille ne sont pas intéressants" même si c'est faux[/quote:1gmlxp1h]

:lol:

Ca n'est pas un parcours facile à la base - j'ai été dans trois facs, donc l'expérience 

Administrativement, les facs peuvent fonctionner différemment, et conditionner le transfert du dossier étudiant à l'accord du doyen de la fac d'accueil, tandis que d'autres font de cet accord une formalité peu importante. Du coup ça peut coïncider quand ta fac de départ fonctionne différemment de ta fac d'arrivée.

A partir du Master les places deviennent chères aussi, il y a moins d'étudiants et on se fonde plus sur le dossier. Mais là encore, ça dépend des facs : il existe des master 1 spécialisés dont l'entrée se fait sur dossier, donc pas sûr d'être admis, et des Master 1 qui acceptent tout le monde du moment qu'on a validé sa licence, ce qui est la majorité.

En gros, c'est largement faisable de transférer son dossier si on a la patience de supporter les aléas administratifs.


Si tes parents ne " sont pas pauvres ", méfie-toi parce que leurs revenus t'empêcheront d'avoir une bourse et un logement en cité U. Et sur Paris, c'est très cher (logement, taxe d'habitation, transports, nourriture, abonnement internet et téléphone, charges...). Certaines cités U demandent même deux cautions en CDI.

Tu peux toujours leur dire que les masters que tu envisages sont faits exclusivement sur Paris, s'ils ne vont pas vérifier. Mais le master, tu y seras dans six ans, et on ne sait pas ce qui arrivera entre temps. Donc je te conseillerais surtout de commencer la fac dans le nord, pour t'habituer, prendre tes marques, voir si votre relation tient la route, et envisager un départ en fin de L1 ou L2 par exemple. Je ne dis pas ça pour te décourager, avec mon amoureux nous avons fait un peu plus de quatre ans à distance avant d'être dans la même ville donc je sais ce que c'est de vouloir rejoindre l'autre. Mais faut aussi penser à long terme : si tu as du mal à bosser, ce n'est pas sûr qu'arrivé en région parisienne tu te motives à travailler.

Par **Katharina**, le **13/06/2009** à **19:59**


[quote="Stigma":29b7doom]

:roll:

En dehors du 59, les gens sont vraiment trop méchants  [quote:29b7doom]

C'est clair, je croyais que tout le monde exagérait en me disant ne quitte pas le nord, tu vas le regretter, il n'y a que là que les gens sont si accueillants et pensent aux autres, et moi je répondais " c'est partout pareil " mais en fait non. C'est pour ça que je retourne y habiter après 1 an en Savoie où je ne me suis jamais intégrée.

:lol:

Les seuls amis que je me suis faits sont des gens qui comme moi venaient d'ailleurs  or type unk

Tout ça pour dire à Préjuris que méfiance si tu veux partir du nord, j'espère pour toi que tu connais plein de monde dans la ville ou tu iras pour avoir une bonne vie sociale qui te permet d'oublier l'ambiance de la fac.

Bien sûr je ne fais pas de la fac où je suis allée cette année une généralité, j'aurai sûrement pu mieux tomber, mais en tout cas ça m'a fait un sacré choc, rien que le fait par exemple que personne n'est sympa, les commerçants, les gens dans la rue si tu as besoin d'un renseignement, les réactions du styles " ils font chier ces handicapés à boucher la sortie du train ", je n'ai vraiment pas supporté le manque d'humanité et en plus de ça le système de la fac est complètement différent.

Du genre ici on ne peut pas rendre de devoirs en TD, tu as une seule note sur une interro, si tu te plantes aucune bouée de sauvetage, ce qui fait qu'une majorité va aux examens sans avoir eu la moyenne au TD car on a pas le droit à une seconde chance.


Niveau méthodologie c'est zéro on a eu aucun conseil, puisqu'ils n'évaluent pas le travail de TD, juste qu'à la fin de l'interro la chargée a dit " ah ben vous aviez pas compris ! " alors qu'on lui a demandé 50 fois d'expliquer ce qu'elle attendait précisément.

Enfin franchement dans le nord j'ai trouvé ça super je progressais beaucoup et je sentais vraiment que j'apprenais plus de choses et que je maîtrisais les matières, ici j'ai juste eu l'impression d'être là pour " apprendre par coeur des milliers de pages " ça m'a dégouté.

Par **préjuris**, le **13/06/2009** à **20:49**

Ce que je vais raconter ici est hors sujet, mais vous permettra de mieux comprendre ma situation :

Ce n'est pas vraiment le Nord que je voudrais quitter (même si j'en ai vraiment ras le bol du

temps pourri ) mais la maison familiale. Premièrement, j'ai un énorme besoins de changer d'air, j'en ai vraiment ras le bol de Valenciennes (je ne sais pas si je vous avez dis

:oops:

que j'habite à Valenciennes (Image not found), j'aimerais trouver une ville plus vivante, étudiante etc. Deuxièmement, je ne vis pas du tout dans un environnement de travail, chez moi c'est un peu

la NASA (bon d'accord j'exagère (Image not found)), des ordinateurs et écrans plats partout, pleins de :oops:

consoles de jeu, une salle de cinéma, des DVD à gogo et j'en passe (Image not found). Bref, (Image not found)

impossible de ne pas trouver un truc à faire et cela ne m'aide pas pour travailler. Et enfin, j'aimerais vivre une "vrai" vie étudiante si je puis m'exprimer ainsi : si je reste chez moi, les sorties entre amis le soir quand j'ai du temps libre, les amis etc seront impossibles. Mes parents m'empêcheront de sortir le soir, je devrai rentrer chez moi direct après les cours et me forcer à bosser avec mes parents qui me hurlent dessus dès que je lève le nez des mes

bouquins. Croyez moi, cela m'empêchera totalement de travailler (Image not found or type unknown)

Donc je dois absolument éviter la fac de droit de Valenciennes, qui d'ailleurs n'est pas très "top top" d'après beaucoup de monde. Avoir un appartement en colocation avec un ami à Lille me plairait assez, mais il y aura le fait d'être loin de ma copine qui me bloque. Le problème là dedans c'est que mes parents m'ont déjà certifiés que si je fait mes études à Lille, il ne me paieront pas d'appartement à Lille, ça va être aller et retour de Lille à Valenciennes matin et soir (30 a 45 mn en voiture).

:wink:

Quant à ma copine, puisque tu en parles mathou (Image not found). Cela fait plus d'un an que je vis cette relation à distance, et plus de 2 ans et demi quand j'aurais terminé ma terminal (si tout

se passe bien) donc ce jour là, je saurais à peu près si la relation est sérieuse ou pas (Image not found or type unknown)

. Même si c'est moins que ce que tu as vécu, si je ne sais pas l'opportunité de me rapprocher d'elle à ce moment là, il faudra rajouter 3 ans de licence sans les redoublements éventuelles avant de réavoir la possibilité de me rapprocher. Sachant que je ne la vois pas déjà très souvent, avec tout le boulot que j'aurais à faire en droit et avec le fait que elle sera sûrement déjà entrée dans le monde du travail, on se verra aussi souvent que maintenant,

mais par webcam (Image not found). En gros autant la quitter direct après la terminal pour m'en :cry:


remettre plus vite (Image not found or type unknown)

:twisted:

Conclusion : il faut absolument que je trouve le moyen de partir d'ici (Image not found or type unknown)


Par **Stigma**, le 13/06/2009 à 22:55

[quote="Katharina":1o2zzhef][quote="Stigma":1o2zzhef]:roll:

En dehors du 59, les gens sont vraiment trop méchants  [quote:1o2zzhef]

C'est clair, je croyais que tout le monde exagérait en me disant ne quitte pas le nord, tu vas le regretter, il n'y a que là que les gens sont si accueillants et pensent aux autres, et moi je répondais " c'est partout pareil " mais en fait non. C'est pour ça que je retourne y habiter après 1 an en Savoie où je ne me suis jamais intégrée.

:lol:

Les seuls amis que je me suis faits sont des gens qui comme moi venaient d'ailleurs  or type unk

Tout ça pour dire à Préjuris que méfiance si tu veux partir du nord, j'espère pour toi que tu connais plein de monde dans la ville ou tu iras pour avoir une bonne vie sociale qui te permet d'oublier l'ambiance de la fac.

Bien sûr je ne fais pas de la fac où je suis allée cette année une généralité, j'aurai sûrement pu mieux tomber, mais en tout cas ça m'a fait un sacré choc, rien que le fait par exemple que personne n'est sympa, les commerçants, les gens dans la rue si tu as besoin d'un renseignement, les réactions du styles " ils font chier ces handicapés à boucher la sortie du train ", je n'ai vraiment pas supporté le manque d'humanité et en plus de ça le système de la fac est complètement différent.

Du genre ici on ne peut pas rendre de devoirs en TD, tu as une seule note sur une interro, si tu te plantes aucune bouée de sauvetage, ce qui fait qu'une majorité va aux examens sans avoir eu la moyenne au TD car on a pas le droit à une seconde chance.

Niveau méthodologie c'est zéro on a eu aucun conseil, puisqu'ils n'évaluent pas le travail de TD, juste qu'à la fin de l'interro la chargée a dit " ah ben vous aviez pas compris ! " alors qu'on lui a demandé 50 fois d'expliquer ce qu'elle attendait précisément.

Enfin franchement dans le nord j'ai trouvé ça super je progressais beaucoup et je sentais vraiment que j'apprenais plus de choses et que je maîtrisais les matières, ici j'ai juste eu l'impression d'être là pour " apprendre par coeur des milliers de pages " ça m'a dégouté.[/quote:1o2zzhef]

Et tu penses que ça vient d'où, le fait qu'en dehors du Nord les gens sont si peu accueillants et si égoïstes ? Qu'ils soient si peu sympas, si haineux envers les handicapés, si peu humains ?

Tu penses que c'est plutôt culturel, ou plutôt génétique ?

Par **[Neith]**, le 13/06/2009 à 23:26

[quote="Katharina":g3v72b2w]

Niveau méthodologie c'est zéro on a eu aucun conseil, puisqu'ils n'évaluent pas le travail de TD, juste qu'à la fin de l'interro la chargée a dit " ah ben vous aviez pas compris ! " alors qu'on lui a demandé 50 fois d'expliquer ce qu'elle attendait précisément.

[/quote:g3v72b2w]

C'est un peu mon gros problème, je sais pas ce qu'ils attendent précisément aux partiels ce qui fait que les notes sont assez irrégulières. S'il y en a qui ont des liens vers des méthodologies fiables (outre que celles du site juristudiant :) pour notamment ce qui est des trois modes d'examens que sont la dissert, le commentaire d'arrêt et le cas pratique, surtout en ce qui concerne le développement des parties, j'suis preneur.

Merci

Par **candix**, le **13/06/2009** à **23:38**

[quote="Stigma":34i85k7j]Et tu penses que ça vient d'où, le fait qu'en dehors du Nord les gens sont si peu accueillants et si égoïstes ? Qu'ils soient si peu sympas, si haineux envers les handicapés, si peu humains ?

Tu penses que c'est plutôt culturel, ou plutôt génétique ?[/quote:34i85k7j]

hum, comme je sens le dérapage venir, je surveille le post

Par **Stigma**, le **13/06/2009** à **23:54**

[quote="candix":1h7uers7][quote="Stigma":1h7uers7]Et tu penses que ça vient d'où, le fait qu'en dehors du Nord les gens sont si peu accueillants et si égoïstes ? Qu'ils soient si peu sympas, si haineux envers les handicapés, si peu humains ?

Tu penses que c'est plutôt culturel, ou plutôt génétique ?[/quote:1h7uers7]

hum, comme je sens le dérapage venir, je surveille le post[/quote:1h7uers7]

Bah, pourquoi ! 

Ca m'amuse simplement de lire ça car, pour avoir passé pas mal de temps dans le Nord, j'ai eu le sentiment que malgré la réputation de ce département, la proportion de cons y était la même qu'ailleurs.

Par **candix**, le **14/06/2009** à **00:02**

c'est possible, je n'en ai aucune idée, je ne prendrais pas part à ce débat, si vous voulez le continuer, vous en avez tout à fait le droit mais je ne pense pas que ça soit le lieu approprié

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **14/06/2009** à **11:54**

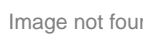
:lol:


effectivement ce n'est pas le lieu si tu veux en parler par MP pourquoi pas 

Par **x-ray**, le **14/06/2009** à **15:47**

[quote="préjuris":3g03lts3]Ce que je vais raconter ici est hors sujet, mais vous permettra de mieux comprendre ma situation :

Ce n'est pas vraiment le Nord que je voudrais quitter (même si j'en ai vraiment ras le bol du

temps pourri ) mais la maison familiale. Premièrement, j'ai un énorme besoins de changer d'air, j'en ai vraiment ras le bol de Valenciennes (je ne sais pas si je vous avez dis

que j'habite à Valenciennes ) j'aimerais trouver une ville plus vivante, étudiante etc. Deuxièmement, je ne vis pas du tout dans un environnement de travail, chez moi c'est un peu

la NASA (bon d'accord j'exagère ) des ordinateurs et écrans plats partout, pleins de

consoles de jeu, une salle de cinéma, des DVD à gogo et j'en passe . Bref,

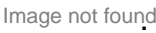
impossible de ne pas trouver un truc à faire et cela ne m'aide pas pour travailler. Et enfin, j'aimerais vivre une "vrai" vie étudiante si je puis m'exprimer ainsi : si je reste chez moi, les sortis entre amis le soir quand j'ai du temps libre, les amis etc seront impossibles. Mes parents m'empêcheront de sortir le soir, je devrai rentrer chez moi direct après les cours et me forcer à bosser avec mes parents qui me hurlent dessus dès que je lève le nez des mes


bouquins. Croyez moi, cela m'empêchera totalement de travailler 



Donc je dois absolument éviter la fac de droit de Valenciennes, qui d'ailleurs n'est pas très "top top" d'après beaucoup de monde. Avoir un appartement en colocation avec un ami à Lille me plairait assez, mais il y aura le fait d'être loin de ma copine qui me bloque. Le problème la dedans c'est que mes parents m'ont déjà certifiés que si je fait mes études à Lille, il ne me pairont pas d'appartement à Lille, sa va être aller et retour de Lille à Valenciennes matin et

soir (30 a 45 mn en voiture).

:wink:


Quant à ma copine, puisque tu en parles mathou . Cela fait plus d'un an que je vis cette relation à distance, et plus de 2 ans et demi quand j'aurais terminé ma terminal (si tout

se passe bien) donc ce jour là, je saurais à peu près si la relation est sérieuse ou pas . Même si c'est moins que ce que tu as vécu, si je ne sais pas l'opportunité de me rapprocher d'elle à ce moment là, il faudra rajouter 3 ans de licence sans les redoublements éventuelles avant de réavoir la possibilité de me raprocher. Sachant que je ne la vois pas déjà très souvent, avec tout le boulot que j'aurais à faire en droit et avec le fait que elle sera sûrement déjà entré dans le monde du travail, on se verra aussi souvent que maintenant,

mais par webcam . En gros autant la quitter direct après la terminal pour m'en :
:cry:


remettre plus vite 

:twisted:

Conclusion : il faut absolument que je trouve le moyen de partir d'ici  [quote:3g03lts3]

Ave again,

Bon, Valenciennes, Valenciennes...Ce n'est plus aussi triste que ça n'a été par le passé !!
Après, papa/maman sur le dos, je reconnais que ça peut gonfler (je suis papa, et à 8 ans, elle

me le fait déjà savoir ). Toutefois, je ne sais pas d'où tu tiens que la fac de droit n'y est pas très "top top". Là encore, ça dépend de ce qu'on veut. Une chose est certaine, ce n'est pas une bonne fac pour la recherche en droit (aucun Master recherche). Donc, pour être enseignant chercheur, pas Valenciennes. Par contre, c'est une petite fac avec un bon taux d'insertion, surtout dans le social (une excellente licence pro et un master dans le domaine, avec 100% d'étudiants placés en sortie). Il y a maintenant un master 2 en contrat public qui ne vaut pas encore celui de Nancy (est-ce possible ?), mais qui commence pas mal de ce que j'en sais. La fac est d'ailleurs citée dans le classement du Nouvel Obs des vingt fac qui "excellent" ([http://www.challenges.fr/magazine/enque ... llent.html](http://www.challenges.fr/magazine/enque...llent.html)). C'est un peu abusé, et j'ai déjà dit par ailleurs ce que je pensais de ces classements, mais c'est quand même plutôt bon signe.

Tout ça pour dire quoi ? Que ça ne vaut pas la peine d'aller à Lille 2 tous les jours pour te taper la route (et les bouchons) en plus de tes parents le soir. Si tu veux réellement bouger, direction Paris. Lille est une grande fac avec les mauvais côté d'une grande fac (peu de suivi des étudiants, etc), sans les avantages (elle est peu réputée, loin des Paris, Aix, Strasbourg et j'en passe...). Les petites facs sont des bons plans pour commencer à la fac. On n'y est pas perdu, et on peut ensuite (en L3 ou Master) aller dans une grande fac. Et là, on est souvent

étonné de son propre niveau...(en bien, version classement du Nouvel Obs). Donc, avant de fuir le cocon, poses toi les bonnes questions.

:arrow:

PS : une de perdue, 10 de retrouvées... Image not found or type unknown

:arrow:

PS2 : Pour Stigma et Kat : Sans compter que les gens du Nord...bla bla bla Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **14/06/2009** à **18:24**

J'ai des amis à Lille en droit, d'autres à Valenciennes en droit, ceux de Valenciennes s'y plaisent beaucoup plus.

Mon frère s'est tapé Lille Valenciennes tous les jours pendant un an, plus jamais il a voulu le

refaire Image not found or type unknown

Par **préjuris**, le **13/09/2009** à **00:42**

Bonsoir à tous!

:)

Cela faisait un moment que j'avais pas posté mais une question m'est venue à l'esprit. Image not found or type unknown

Si l'on découvre que la fac de droit n'est pas faite pour nous, ou que l'on y arrive pas, quels sont les passerelles possibles?

Franchement, les études de droit m'attire énormément, mais cela me fait peur de me lancer

vers l'inconnue Image not found or type unknown

:))

Merci d'avance pour vos réponses Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **13/09/2009** à **02:01**

il y a des passerelles vers les écoles de commerce, mais souvent avec un concours quand même...